



PRÉFET DE LA SARTHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Mans, le 06/05/2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Élections législatives des 12 et 19 juin 2022 – Date, lieu de dépôt et modalités de dépôt des candidatures

Le dépôt des candidatures aura lieu, pour le premier tour, du lundi 16 mai au vendredi 20 mai (18h), à la préfecture de la Sarthe et sur rendez-vous.

Un module de rendez-vous en ligne est disponible sur le site internet suivant : <http://www.rdvmun.sarthe.gouv.fr>

Il est aussi accessible dès la page d'accueil du site internet de la préfecture de la Sarthe : <http://www.sarthe.gouv.fr>

Toutes les informations relatives à cette élection sont disponibles sur ce site dans la rubrique : Politiques publiques / Élections et Citoyenneté / Élections politiques / Élections législatives 2022

Les déclarations de candidature doivent être déposées personnellement par le candidat ou son remplaçant (art. L. 157 du code électoral). Le dépôt de candidature par un mandataire ne sera pas accepté.